

Jacques a dit ...



Le 31 aout, Madame Pénicaud a dit :

« Les ordonnances renforcent le rôle des branches et des conventions collectives »

Le 23 septembre

Le 25 septembre 2017

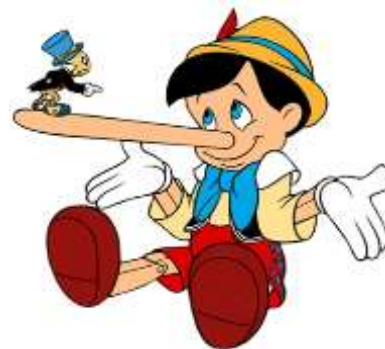


Le 05 octobre 2017



« Les routiers obtiennent la sanctuarisation de leurs primes conventionnelles dont le 13eme mois »

« Les droits et avantages conventionnels des salariés sont bel et bien menacés !! »



N'attendons pas d'être totalement démunis pour réagir !!

**Tous ensemble le 10 octobre
Exigeons le maintien de nos droits !
Exigeons des services publics de qualité !!
Manifestons tous ensemble massivement !**